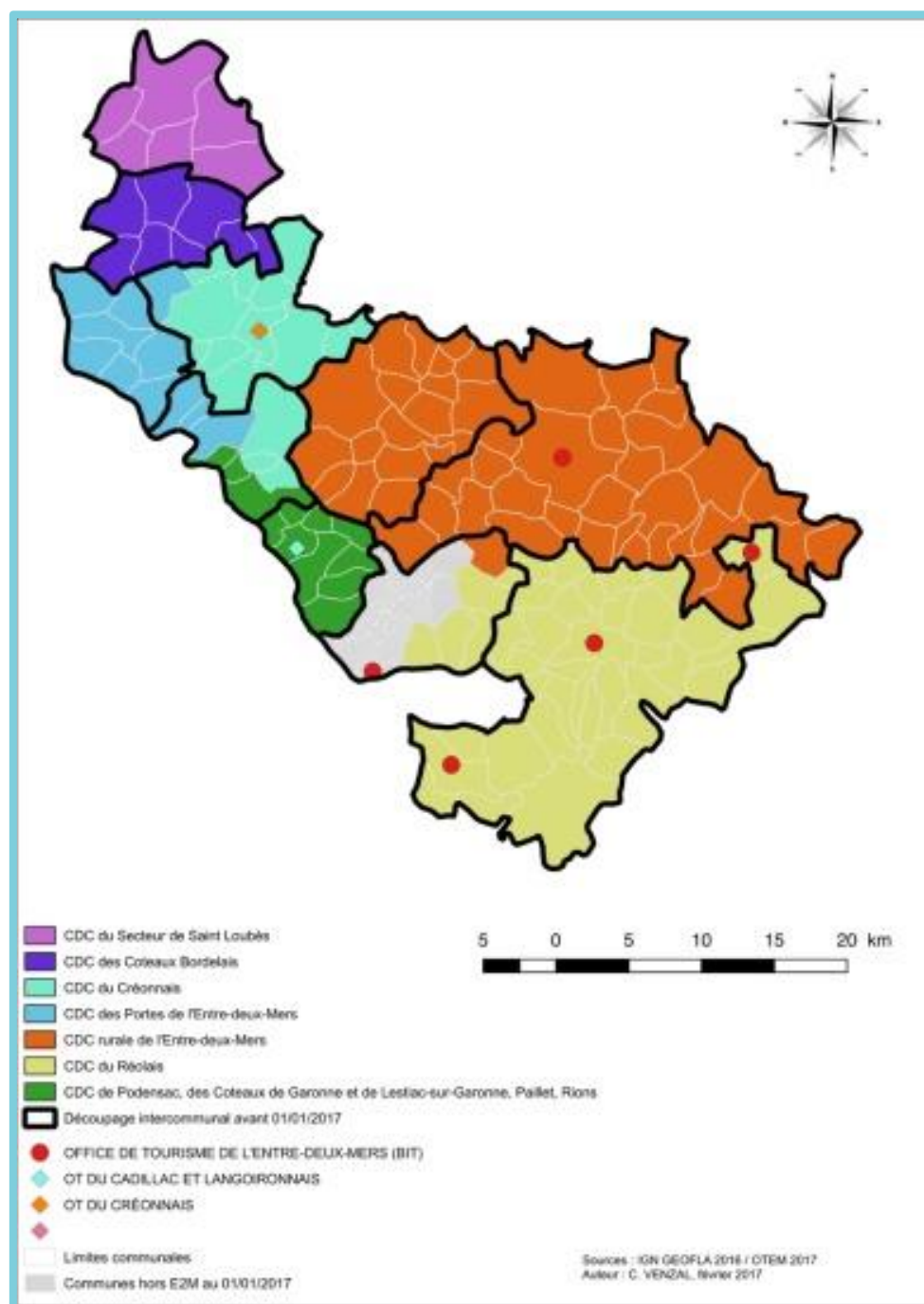


# L'Entre-deux-Mers, une organisation touristique en avance de 20 ans

La structuration touristique de longue date de l'Entre-deux-Mers donne à voir une forte synergie entre les différents acteurs et la volonté de faire de ce territoire le théâtre d'un tourisme durable.



## Le territoire

L'Entre-deux-Mers (E2M) est une vaste région naturelle délimitée par la Garonne au sud, la Dordogne au nord et une ligne entre Sainte-Foy-la-Grande et La Réole à l'est. Entre-deux-Mers signifie en latin "inter duo maria" ("entre deux rivières remontées par la marée"). Ce territoire connu pour ses bastides, ses abbayes et ses marchés s'étend sur 1 300 km<sup>2</sup> (environ 12% de la superficie du département de la Gironde) et sur 141 communes pour un total de 114 000 habitants au 1er janvier 2014.

Jusqu'au 1er janvier 2017, le territoire se composait de 10 Communautés de Communes, depuis le 1er janvier 2017 (Loi NOTRe), le territoire s'est recomposé en 7 intercommunalités et a perdu une partie des communes proches du territoire du Langonnais.

Cette région géographique est le plus vaste territoire d'appellations d'origine contrôlées viticoles du département de la Gironde : 85% des vins de Bordeaux y sont produits. Elle comptabilise ainsi une quinzaine d'AOC gérées par sept syndicats viticoles (Organismes de Défense et de Gestion).

La présence des vignobles est forte sur la partie centrale de l'Entre-eux-Mers et les autres terres agricoles se localisent plus sur l'est du territoire. L'urbanisation est surtout présente à la périphérie de l'agglomération bordelaise et le territoire est donc confronté à une problématique de la périurbanisation. La partie sud se trouve trop éloignée des axes principaux de circulation pour

pouvoir attirer des bordelais souhaitant s'installer à la campagne. Pour exemple, environ 80% de la population de Sauveterre de Guyenne vivent et travaillent sur le territoire.

## Le tourisme durable

### Un potentiel touristique

En traversant rapidement ce territoire, on constate que les sites touristiques sont relativement éloignés les uns des autres. Toutefois, le territoire présente une certaine cohérence territoriale de mise en valeur de la culture, du patrimoine et des vignobles. Les routes comptent de nombreux panneaux d'information, d'invitation à la visite des exploitations viticoles et des restaurants labellisés.

Par contre, cette découverte s'effectue principalement par voiture et les points d'observation des paysages sont assez rares en raison des limites privatives des champs,

des vignes et des forêts longeant les axes routiers. Cette impression coïncide avec les remarques des élus-viticulteurs rencontrés qui ont indiqué recevoir principalement des groupes d'autocaristes, des automobilistes et très peu de marcheurs ou de cyclistes. Les espaces parcourus se caractérisent par des terres cultivées, entretenues et « *jardinées* » par les habitants de ce territoire.

La fréquentation touristique du territoire est composée à 75% d'excursionnistes. Il s'agit avant tout d'un tourisme de passage soit en provenance de la métropole bordelaise (habitants et touristes visitant Bordeaux), soit de croisiéristes passant quelques heures sur les bords de Garonne ou encore de visiteurs de la Dordogne toute proche.

Aussi, l'Entre-Deux-Mers comptabilisait 12 944 lits touristiques (8 173 lits marchands) en 2014, soit 5,3 % de l'offre de la Gironde.



Credits : OTEM

## L'organisation du tourisme et l'action de l'OTEM

Les territoires de l'Entre-Deux-Mers sont engagés dans un travail commun de développement touristique animé par le Pays d'Accueil Touristique (PAT). Cette structuration permet la contractualisation auprès des partenaires institutionnels (Région, Département) dans le cadre d'appels à projets ou de convention d'organisation touristique territoriale qui soutiennent l'action locale. Ainsi, quatre Offices de Tourisme (OT) partagent les mêmes objectifs dans le cadre du PAT Entre-deux-Mers : l'Office de Tourisme du Créonnais, l'Office de Tourisme du Targonnais, l'Office de Tourisme du Cadillacais et Langoirannais et l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM). Ils sont en charge des missions de base (accueil, info, promotion, coordination).

L'OTEM est une association créée en janvier 1996 sur le territoire de 82 communes regroupées en 3

intercommunalités. Elle intervenait, suite à la reconnaissance du Pays d'Accueil Touristique en 2001, sur l'ensemble géographique de l'E2M soit 149 communes.

L'actuel directeur de la MOPA (Mission des Offices de tourisme et Pays touristiques d'Aquitaine devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la MONA : Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle Aquitaine), Jean-Luc Boulou est l'un des initiateurs de la structuration touristique de l'Entre-deux-Mers sous la dénomination d'OTEM qu'il a dirigé durant une dizaine d'années. Au niveau régional, ce territoire de l'Entre-deux-Mers est cité comme une référence en matière d'organisation et de structuration touristique.

Ainsi la première convention tripartite d'organisation touristique et territoriale a été signée en 2008 entre l'OTEM, la Région et le Département. Le souhait des responsables de l'OTEM repose alors sur une mise en commun des moyens

et des projets avec l'ensemble des acteurs du territoire. En résumé, les Communautés de Communes délèguent leurs compétences tourisme, soit entièrement à l'OTEM, soit à leur OT intercommunal pour les missions d'accueil et d'information et à l'OTEM pour la mission développement. L'OTEM est donc en lien avec les deux Pays présents sur son territoire (PETR Cœur Entre-Deux-Mers et Pays Sud Gironde) notamment sur des projets touristiques publics et privés, par exemple sur des projets bénéficiant de co-financements de fonds européens (LEADER).

L'OTEM propose un accompagnement des acteurs touristiques. Ainsi, une demande de visite sur site peut être formulée afin d'évaluer son activité (environ 2 heures de visite par un agent de l'OTEM). Les objectifs de ce dispositif sont de maintenir et de renforcer le lien entre les différentes actions des offices de tourisme du territoire de l'Entre-deux-Mers, de favoriser l'interconnaissance



et la culture territoriale, d'être présents auprès des acteurs touristiques et de communiquer avec les collectivités. Ainsi la réponse du territoire à l'appel à projets de la Région sur la structuration touristique 2015-2020 propose de «parfaire la structuration touristique à l'échelle d'un bassin de vie cohérent, identifié et identifiable».

Le travail de l'OTEM a permis une coopération entre des viticulteurs, des collectivités et l'OTEM dans la mise en place de routes des vins. Suite à un travail mené avec les syndicats viticoles, l'OTEM a constitué une offre touristique basée sur des outils adaptés à la visite augmentée du territoire viticole.

Dès 2006, les syndicats viticoles ont sollicité les Communautés de Communes afin de doter le territoire de routes des vins. En 2007, les Communautés de Communes de l'Entre-deux-Mers et les 7 Syndicats Viticoles se constituent en groupement de commande «Signalétique». Ce Groupement de commande sera le maître d'ouvrage de l'étude opérationnelle signalétique à réaliser. En 2009 et 2010, l'étude opérationnelle est réalisée et porte sur : les Relais d'Information Service, les lieux dits, la Signalisation d'Information Locale et les itinéraires touristiques.

Ainsi depuis 2016, l'OTEM commercialise 9 routes des vins, tandis que le groupement de commande s'est chargé de la gestion des panneaux nécessaires.

Ce projet est intéressant en termes de mutualisation des moyens, de mise en réseau et de réponse aux attentes des touristes souhaitant découvrir

les vignobles, les viticulteurs et les vins de ce territoire. En limitant par exemple le nombre de panneaux aux abords des axes routiers, ce projet agit sur la pollution visuelle, problématique grandissante dans un grand nombre de territoires touristiques.

Dans la lignée du département de la Gironde qui se place au niveau national pour augmenter le nombre de kilomètres de pistes cyclables aménagées, l'OTEM souhaite également «affirmer et positionner l'Entre-deux-Mers comme une destination majeure pour la pratique du vélo». Il s'agit donc «de positionner l'Entre-deux-Mers, comme leader de l'activité vélo, sous toutes ses formes, dans ce département.».

Aujourd'hui, les professionnels pointent la problématique des itinéraires cyclables et le danger de circuler à vélo sur certaines portions routières. Ils évoquent aussi un problème de perception et de compréhension des cyclistes, notamment sur les voies vertes mélangeant parfois des pratiques de mobilité peu compatibles. Ils

souhaitent une mise à plat des données sur la construction continue des itinéraires vélos, associé à une réflexion sur les transports alternatifs, dans le cadre du développement touristique durable du territoire. C'est pourquoi l'OTEM prévoit de mener un travail de fond important sur ces questions de mobilités dites douces et sur leur compatibilité technique.

Au niveau des projets de développement touristique, l'OTEM a relevé un intérêt de la part des collectivités du territoire vis-à-vis du sujet de l'accessibilité des sites patrimoniaux et des services touristiques. Dans un objectif de développement durable, la mise en accessibilité des territoires est un élément clé que les élus ont souhaité approfondir ces dernières années.

L'OTEM a donc lancé un appel à initiatives (se terminant à la fin de l'année 2017), dont deux projets retenus méritent d'être détaillés. Le premier projet est l'acquisition par la mairie de Créon, pour sa station vélo, de deux vélos adaptés (handbike et vélo cargo). Un deuxième projet, plus ambitieux est la création d'un outil numérique de visite en



autonomie du Château Malromé (ancienne demeure familiale de Toulouse Lautrec) qui apportera de l'interactivité, du ludique mais aussi de l'accessibilité.

D'autres projets voient le jour, sans forcément être aidés financièrement par ce dispositif. L'OTEM suit notamment un projet, non uniquement touristique, intéressant dans une approche de développement durable. Il s'agit d'une ferme de médiation animale, conçue tout particulièrement pour le public fragilisé (le porteur du projet est une ancienne éducatrice spécialisée). L'OTEM accompagne le porteur de ce projet pour surmonter les nombreux obstacles, urbanistiques, juridiques, financiers... et en souhaitant ajouter une dimension touristique complémentaire. Cette vision touristique va permettre l'OTEM de proposer cette prestation à un public de passage (réflexion sur la visite en autonomie et les heures et périodes d'ouverture, etc.). En parallèle, le porteur de projet souhaite développer de l'hébergement insolite pour accueillir des cavaliers. L'OTEM travaille donc sur ce projet également avec le président de l'association européenne de la Route de d'Artagnan pour proposer une découverte du territoire sans voiture.

Enfin, les acteurs de l'OTEM souhaitent développer sur l'ensemble du territoire un Wi-Fi territorial auprès des prestataires touristiques afin de leur permettre de proposer à leurs clients un accès internet

sécurisé et moins coûteux. Ce déploiement d'une vingtaine de bornes en un an est accompagné par une volonté locale d'animation numérique avec une personne de l'équipe de l'OTEM dédiée à cette mission.

Ces orientations stratégiques marquent une intention locale d'agir en faveur de la mise en œuvre d'une politique dite de tourisme durable. Dans cette idée, l'équipe de l'OTEM a souhaité mettre en place une dynamique de participation habitante aux questions touristiques à travers l'enquête intitulée « Tourisme et Habitants en E2M », afin de développer ses relations avec les habitants et de connaître leur perception du territoire et leurs attentes.

Environ 372 personnes ont répondu à cette enquête dont 64% sont des non-natifs de l'E2M. Leur première motivation d'installation sur ce territoire est la qualité de vie, ensuite la famille suivie par la proximité avec Bordeaux qui n'est donc pas, pour les répondants, le premier avantage de l'E2M. De manière générale, les habitants interrogés se sentent privilégiés d'habiter ce territoire (77% des réponses). Ils sont 75% à trouver ce territoire assez attractif en matière d'activités, de loisirs et de services. Ce sentiment est également à mettre en parallèle avec le souhait des répondants d'en savoir plus sur ce territoire (82,5%). Pour l'OTEM, « *ce résultat est un signe positif sur*

*la vision des habitants de ce territoire car ils se sentent privilégiés, le trouvent globalement attractif mais ils sont conscients de ne pas bien le connaître et souhaitent donc mieux l'appréhender* ».

## La coopération l'écoute des attentes des acteurs et le travail avec les élus

### Un ancrage fort de l'OTEM

La répartition des compétences sur le territoire de l'Entre-deux-Mers est en avance de 20 ans. En effet, la loi NOTRE a rendu la compétence de la promotion du tourisme et la création d'Office de tourisme, obligatoire au niveau intercommunal. Ce transfert et ce partage de la compétence touristique ont été anticipés et expérimentés par les animateurs de l'OTEM depuis 1996. Ainsi, par sa présence sur le territoire et sa connaissance des enjeux contemporains du tourisme, l'OTEM aident les acteurs à orienter leurs politiques vers une plus grande collaboration et coopération territoriales. Cet accompagnement des porteurs de projets par les équipes de l'OTEM et du PETR Cœur E2M semble alors essentiel dans un objectif de développement du tourisme durable.



Abbaye de la Saune-Majours / Crédits : Gironde Tourisme : H. Sion

## Une identité territoriale mal définie

Cependant, la question de l'identité territoriale est posée dans ce territoire où les acteurs cherchent à travailler ensemble. Au-delà de l'identité géographique qui semble incontestable et persistante, les activités économiques principales se concentrent au nord-ouest de l'E2M, proche de Bordeaux, tandis que l'identité culturelle repose sur le patrimoine situé à l'est où semble se concentrer le dynamisme associatif et citoyen. L'instance politique quant à elle, semble peu cohérente alors qu'elle se complexifie en se simplifiant : les réformes cantonales et d'organisation territoriale auront sans doute des conséquences considérables comme nous le montre la carte des intercommunalités au 31 décembre 2016 et celle du 1er janvier 2017 qui voit plusieurs

intercommunalités franchir la Garonne et la Dordogne.

De plus, l'existence de l'OTEM au plan géographique se situe à l'Est, comme pour pallier le manque de patrimoine historique et culturel (la référence aux bastides davantage présente dans cette partie est peu mise en avant) et la faiblesse de l'instance politique. Il semble aussi que c'est là que la participation citoyenne soit le moins sollicitée. L'OTEM paraît donc profiter d'une réputation et d'un patrimoine qui se situe en dehors de son propre périmètre de compétence. D'où l'importance de mieux cerner la stratégie des actions qu'il porte.

Certains acteurs, principalement institutionnels, estiment que l'OTEM devrait renforcer sa présence auprès des touristes, notamment dans les bureaux d'information du

territoire, et revenir aux bases du métier d'office de tourisme-syndicat d'initiatives à savoir l'information et l'accueil plus que sur les nouvelles missions, renforcées par la loi de 2009 sur la modernisation des services publics touristiques, ambitionnant une orientation plus entrepreneuriale, fédératrice et internationale du tourisme en France.

Les acteurs moins politiques et plus opérationnels du territoire aimeraient plus d'accompagnement, par les équipes de l'OTEM, dans la réalisation de leurs projets et dans la promotion d'une réelle vision partagée du tourisme et de son développement à long terme.

Deux ambitions pour le tourisme se font ainsi face sur ce territoire notamment du fait de sa composition politique, économique et sociale et en raison de sa proximité géographique avec d'une part la

destination Dordogne-Périgord et d'autre part, avec la métropole Bordelaise en pleine mutation touristique et économique.

Ce questionnement sur l'identité ressort alors comme un enjeu majeur de la gouvernance territoriale du tourisme durable dans l'Entre-Deux-Mers.

## Et demain ?

Une offre touristique durable est réelle et en développement dans l'E2M, notamment du point de vue des acteurs touristiques, professionnels et investis dans une approche plus responsable du tourisme. Le souhait est fort d'éviter de faire de ce territoire un Disneyland du vin et de la vigne ou des bastides et des fleuves pour des croisiéristes en manque d'authenticité aux portes de Bordeaux. Certains acteurs semblent même tracer la voie vers une orientation encore plus humaine et écologique des projets touristiques : cultiver la terre, les vignes en harmonie avec la nature, raconter son territoire et son patrimoine aux habitants et aux visiteurs du monde et ambitionner un tourisme accessible à tous.

Il ressort que les acteurs sont prêts pour que l'OTEM adopte une orientation plus active et plus participative, qui pourrait s'appuyer sur une réelle compétence des porteurs de projets dans leurs domaines et ainsi réinventer collectivement

l'identité territoriale, culturelle et idéologique à l'Ouest de l'E2M. Dans une approche durable du tourisme, la participation citoyenne notamment au travers du développement des réseaux d'ambassadeurs, des projets associatifs, des hébergements éco-construits participe au développement et à l'enrichissement de la culture sur les territoires.

Ainsi, Yves Raibaud écrit sur l'E2M (« Entre-Deux-Mers 1980-2000 ; une histoire du développement local », Pour 2009/2, n°201) : « *Face à la fragilité et à la volatilité des processus, il est possible que la culture... tienne une place croissante dans les projets de développement local, non plus comme une variable associée mais comme un élément central, constructeur d'images nécessaires à la fois au développement local et aux nouveaux modes de gouvernance.* ». La place de la culture et du patrimoine dans

la construction d'une identité et d'une image touristiques apparaît donc comme primordiale, mais reste encore à clarifier dans ce territoire.

Enfin, le développement durable du tourisme demande une plus grande structuration et une coordination entre toutes les composantes territoriales de l'E2M, difficile à mettre en œuvre dans une incertitude conjoncturelle induite par les exigences de la restructuration des territoires notamment sur les questions de gouvernance touristique. L'histoire du tourisme dans l'E2M devrait permettre à ses développeurs d'ambitionner, dans un proche avenir, une nouvelle structuration innovante et exemplaire en matière de tourisme durable.

((( TERRITOIRES CONSEILS



Écoute territoriale  
réalisée par Gérard  
Logié et Christel  
Ventzal pour le compte  
de l'UNADEL et  
Territoires Conseils  
en novembre 2016.